



**Journées VAPEUR 2018**  
**DEPOT DES LOCOMOTIVES DE LONGUEVILLE**  
Samedi 15 et Dimanche 16 Septembre 2018 10h-18h

**BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION**

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Particulier       Artisan       Entreprise       Association

Souhaite participer aux Journées VAPEUR 2018 de l'AJECTA pour : (décrire votre projet) :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Aurez-vous, à cette occasion, une activité commerciale ?       Oui       Non

Vos besoins :

- Longueur souhaitée du stand : \_\_\_\_\_ m linéaire
- Nombre de personnes animant votre stand : \_\_\_\_\_      Nombre de Véhicule : \_\_\_\_\_
- Raccordement électrique (230V 16A)       Oui       Non

Règlement    par chèque       ou virement (1)

**MERCI de bien vouloir retourner le présent bulletin**

Par Email à [trains@ajecta.org](mailto:trains@ajecta.org)

Renseignements : [trains@ajecta.org](mailto:trains@ajecta.org) ou 01 64 08 60 62 (option 5)

Notes :

- Le présent bulletin de pré-inscription est destiné à recueillir vos désidérabilités. Il ne constitue pas un engagement de la part de l'AJECTA. Si votre projet est retenu, votre inscription vous sera confirmée par Email.
- L'AJECTA demande une participation financière aux exposants ayant une activité commerciale lors de ces journées. Le montant de cette participation sera de 10€ par m linéaire pour les Journées VAPEUR 2018.
- L'AJECTA ne s'engage pas à fournir les tables et les chaises pour les stands.
- L'AJECTA ne prend pas en charge l'hébergement et la restauration des exposants.
- Les exposants seront autorisés à accéder au site avec leur véhicule. Il leur sera délivré un badge par personne et par véhicule. La présentation du badge à l'entrée du site est obligatoire. Le port du badge n'autorise pas à accéder au site depuis la gare SNCF ni à sortir des espaces publics balisés.
- Les exposants s'engagent à prendre connaissance, de l'accepter et se conformer au règlement intérieur de la manifestation disponible sur notre site [www.ajecta.org](http://www.ajecta.org) rubrique documents associatifs
- La mise en place devra se faire le vendredi 14 septembre à partir de 14h

(1) Règlement par virement bancaire IBAN: FR76 1870 6000 0097 5234 2365 044 BIC : AGRIFRPP887 en indiquant en références : Journées VAPEUR Expositant 2018